

## T.I. 206 – SITUATION ADMINISTRATIVE

### But du T.I. 206 et sa mise à jour par les communes

Ce type d'information donne la situation administrative proprement dite (actuelle et en historique) de la personne reprise au registre d'attente.

La mise à jour de ladite information permet de mentionner la notification par la commune d'une décision de l'Office des étrangers ou d'un autre organisme.

### Structure

C.O.		T.I.			C.S.	Date information								Code notification		Org	Code INS				
1	0	2	0	6	0	J	J	M	M	A	A	A	A	1	6	0	N	N	N	N	N

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE										
N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N

Annulation de l'information

C.O.		T.I.			C.S.	Date							
1	3	2	0	6	0	J	J	M	M	A	A	A	A

Codes autorisés:       -       code opération (CO)       :       10 et 13  
                              -       code service                 :       0

- Date information :       date de la notification
- Code notification :     16.
- Organisme (Org) :

Code ORG	Nom de l'organisme
1	Office des étrangers (OE)
2	Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides (CGRA)
3	Commission Permanente de Recours (CPR)
4	Conseil d'Etat (CE)
5	Ministre de l'Intérieur
6	Centre d'intégration sociale
7	Conseil du Contentieux des Etrangers (CCE)
8	FEDASIL
0	Autres (commune, ...)

- Code INS:               Code INS de la commune qui notifie la décision.
- Numéro de référence : le numéro de référence du dossier de l'intéressé auprès de cet organisme.